

Maghreb emergent, 4 décembre

## **Algérie – France- 3ème Conférence de l'enseignement supérieur, les 20 et 21 février à Alger**

La ministre française de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, effectuera les 20 et 21 février 2014, une visite officielle en Algérie afin de co-présider avec son homologue algérien les travaux de la 3ème conférence algéro-française de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique.

Cinq conventions seront signées lors de cette conférence, qui verra la participation "des plus grandes universités, d'organismes de recherche et d'un grand nombre d'opérateurs économiques", a indiqué le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique dans un communiqué, à l'occasion de l'audience accordée par le ministre Mohamed Mebarki à l'ambassadeur de France en Algérie, André Parant. Deux thèmes majeurs seront discutés lors de cette Conférence, à savoir l'entrepreneuriat et le problème de l'employabilité ainsi que l'internationalisation de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique.

L'organisation de la collaboration entre les universités et organismes de recherche algériens et français sera également au menu de cette conférence a-t-on précisé de même source. Par ailleurs, les deux parties ont réaffirmé leur volonté d'"approfondir" davantage la coopération dans le domaine de l'enseignement et de la recherche scientifique. Les deux responsables se sont engagés à donner, à cette occasion, "une attention particulière à l'appui de la formation supérieure dans les filières professionnalisantes", qui constituent, "un des projets phares de cette coopération", a-t-on ajouté. Cet appui qui consiste notamment, relève le ministère, en l'accompagnement à la création de ces filières d'enseignement technologique en relation avec le monde de l'entreprise, permettra l'ouverture, dès la prochaine rentrée universitaire 2014, de quatre (04) instituts pilotes d'enseignement supérieur en technologie, selon le modèle français (IUT), adoptés au contexte algérien, ainsi que l'accompagnement des écoles d'ingénieurs vers l'entrepreneuriat.

Les deux parties se sont, en outre, félicitées de la "qualité" et de la "densité" des échanges entre les différentes universités et écoles supérieures des deux pays. Le volet relatif à la mobilité des chercheurs a également été abordé par MM. Mebarki et Parant, lesquelles ont insisté sur la nécessité de réactiver le programme de formation supérieure "Profas" notamment dans sa nouvelle configuration et ce, à compter de la prochaine année 2014.

Le développement de l'enseignement de la langue française au sein des universités, a, par ailleurs, retenu l'attention des deux parties, a-t-on indiqué dans ce communiqué.

APS